

Stéphane PEU

Député
2^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis
(Pierrefitte, Saint-Denis, Villetaneuse)
Membre de la Commission des Affaires
culturelles et de l'Éducation

REF : ELN/SP-20231208-CHA

Monsieur Antoine CHALEIX
Inspecteur d'académie -Dasen
8, rue Claude Bernard
93000 Bobigny

Paris, le 8 décembre 2023

Monsieur l'Inspecteur d'académie-Dasen,

Je me permets, par la présente, de porter à votre connaissance le courrier que je viens d'adresser à Madame la Rectrice sur la situation anormale du Collège Fabien à Saint-Denis, dans ma circonscription, où depuis la rentrée scolaire de septembre plusieurs classes sont privées d'enseignement de Français.

Vous trouverez donc ci-joint mon courrier et vous indique que je suis naturellement à votre disposition pour que nous puissions échanger sur cette situation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'académie-Dasen, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane Peu

Député de la Seine-Saint-Denis

Stéphane PEU

Député
2^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis
(Pierrefitte, Saint-Denis, Villetaneuse)
Membre de la Commission des Affaires
culturelles et de l'Éducation

REF : ELN/SP-20231208-BEN

Madame Julie BENETTI

Rectrice
Académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94000 Créteil

Paris, le 8 décembre 2023

Madame la Rectrice,

Je tiens, par ce courrier, à vous témoigner de ma stupéfaction en apprenant par la voix de la communauté éducative du **Collège Fabien implanté à Saint-Denis**, dans ma circonscription, que depuis la rentrée scolaire de septembre plusieurs classes sont privées d'enseignement de Français.

Les élèves et leurs parents sont légitimement plongés dans un profond désarroi devant une telle situation et le manque de considération de la part de l'Éducation nationale qui n'a pas depuis 11 semaines résolu le problème.

Alors que tout le monde s'accorde à dire qu'en Seine-Saint-Denis encore plus qu'ailleurs l'école doit être au rendez-vous de la promesse républicaine, comment pouvons-nous encore y croire quand une telle situation d'abandon persiste.

Madame la Rectrice, j'ai évidemment conscience de l'immense crise en ressources humaines à laquelle est confrontée l'Éducation nationale mais celle-ci ne peut en aucun cas justifier ou excuser une telle défaillance.

Le Français est une matière essentielle et ses élèves de 5^{ème} et 3^{ème} comptabilisent près de 50 heures perdues depuis le mois de septembre. Comprenez donc que la patience dont ils ont fait preuve jusqu'à présent laisse sa place à l'impatience et la colère.

Madame la Rectrice, je vous saurais gré de bien vouloir m'indiquer, d'une part, les mesures que vous entendez prendre pour permettre à ces élèves de bénéficier de l'enseignement auquel ils ont légitimement droit et, d'autre part, les actions envisagées pour assurer un rattrapage des heures perdues.

Je reste naturellement à votre disposition et vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane Peu

Député de la Seine-Saint-Denis

*Copie adressée à Monsieur Antoine CHALEIX, Inspecteur d'académie - Directeur
académique des services de l'Éducation nationale*

